

BRÈVES ÉCONOMIQUES

Tunisie & Libye

Une publication du SER de Tunis
Semaine du 19 février 2024

LE CHIFFRE A RETENIR

850 M €

Montant du remboursement par le Trésor tunisien d'un eurobond arrivant à échéance

Tunisie

La Tunisie rembourse un eurobond de 850 M EUR.

Le remboursement de cet eurobond pour un montant de 850 M EUR en principal (environ 2,9 Mds TND) contracté en 2017 intervient quelques jours après que l'ARP a accordé à la BCT le droit d'octroyer des facilités au Trésor tunisien (pour un maximum de 7 Mds TND). Au remboursement du principal s'ajoute les intérêts associés à cet emprunt qui se sont élevés à près de 48 M EUR (environ 160 M TND), soit un décaissement total d'un peu moins de 900 M EUR (plus de 3 Mds TND). Cette échéance majeure s'est traduite par une réduction des réserves en devises de la banque centrale de près de 12%, qui s'élèvent désormais à 23 Mds TND (6,8 Mds EUR) soit une baisse équivalente à 14 jours d'importations (de 119 à 105 jours d'importations). La prochaine échéance majeure de remboursement d'emprunt sur les marchés internationaux aura lieu en octobre 2024: le Trésor tunisien devra rembourser un emprunt garanti par la JICA (Japan International Cooperation Agency) contracté en 2014 pour un principal d'1 Mds TND (50 Mds YEN soit 310 M EUR), soit 5 jours d'importation selon les conditions actuelles. Pour mémoire, le service total de la dette publique domestique et extérieure (principal + intérêts) prévu en 2024 s'élève à près de 25 Mds TND (14% du PIB).

Le président de la République Kaïs Saïed a reçu la présidente de la BERD, Odile Renaud-Basso.

D'après [un communiqué de la BERD](#), les échanges ont porté sur la création d'opportunités économiques, le financement du secteur privé et l'écologisation de l'économie. Kaïs Saïed a affirmé son engagement à soutenir à la fois le financement du secteur privé et le renforcement des infrastructures publiques, moteurs du développement économique. En ce qui concerne le climat des affaires et l'attractivité de la Tunisie auprès des investisseurs étrangers, il a assuré que l'Etat travaillait à la création d'un cadre légal approprié. Cet entretien fut l'occasion de renouveler les vœux de coopération entre la BERD et la Tunisie, afin de contribuer au financement des secteurs stratégiques du pays (énergies propres, infrastructures, technologies), et pour Kaïs Saïed d'insister à cet effet sur l'importance de renforcer la participation des Tunisiens dans les mécanismes de consultation de la banque. Depuis le lancement de ses opérations en Tunisie en 2012, la BERD a investi plus de 2,1 milliards d'euros au titre de 69 projets dans le pays et a apporté son soutien à plus de 1 200 PME par le biais d'une assistance technique financée par l'Union européenne.

Le déficit de la balance commerciale énergétique s'est réduit de 7% sur un an en 2023, passant de 9,7 Mds TND en 2022 à 9 Mds TND en 2023

Le ministère de l'Industrie, des Mines et de l'Energie a publié son [bulletin de la conjoncture énergétique pour l'année 2023](#). Selon ce bulletin, la Tunisie a connu en 2023, une baisse en valeur des exportations de produits énergétiques de 23% et des importations de 13% (dont une baisse de 17% des importations de pétrole brut). Le déficit de la balance commerciale énergétique s'est ainsi réduit de 7%, passant de 9 692 M TND en 2022 à 8 993 M TND en 2023.

La baisse en valeur des importations de pétrole brut s'explique principalement par la baisse des cours du Brent qui sont passés de 101,2 USD/baril en 2022 à 82,6 USD/baril en 2023, soit -18%.

Concernant la production nationale d'hydrocarbures, la production de pétrole brut s'est située à 1566 kt en 2023, enregistrant ainsi une baisse de 5% par rapport à 2022. En effet, la production journalière est passée de 35 400 barils/j en 2022 à 33 100 barils/j en 2023. Les ressources en gaz naturel (production nationale + « forfait fiscal ») ont atteint 2629 ktep en 2023, enregistrant une baisse de 8% par rapport à 2022. La production du gaz commercial sec a diminué de 10% et la redevance sur le transit du gaz algérien a enregistré une baisse de 5%.

Enfin, la production totale d'électricité a enregistré une diminution de 1% pour se situer à 19293 GWh (hors autoproduction consommée) contre 19520 GWh en 2022. Les importations d'électricité depuis l'Algérie et la Libye ont couvert 11% de la demande tunisienne en 2023.

Opposé au système de sous-traitance qu'il qualifie d'« esclavage moderne », Kais Saïed appelle à mettre fin à ce type de contrats

Le Président de la République, Kais Saïed s'est exprimé contre le système de sous-traitance en Tunisie, appelant le gouvernement à mettre en place une législation pour

mettre fin à ce type de contrat. Selon le Président de la République, ces contrats sont « dépourvus de justice et d'équité » et s'apparentent à une forme d'« esclavage moderne ». Plusieurs formes de contrats dits « fragiles » et « précaires » ont été pointés du doigt au cours de cette réunion, notamment les contrats à durée déterminée (CDD).

Hydrocarbures : relance des permis d'exploitation et octroi d'un permis de recherche à l'ETAP

L'Assemblée des représentants du peuple (ARP) a examiné un projet de loi relative à la concession d'exploitation d'hydrocarbures « Sidi Kilani », validant la convention signée le 6 février 2023 entre l'Etat et l'Entreprise tunisienne d'activités pétrolières (ETAP) sur la poursuite de l'exploitation de la concession, qui était arrivée en fin de validité le 24 décembre 2022.

Par ailleurs, l'ETAP s'est également vu octroyé un permis de recherche d'hydrocarbures « Hezoua » dans le gouvernorat de Tozeur, aux côtés de la société « Hunt Oil Company of Tunisia » pour une durée de trois ans et demi, à partir du 24 décembre 2023. Durant cette période, le consortium s'engage à forer un puits d'exploration d'une profondeur minimale de 3500 mètres pour un coût total estimé à 6,5 M USD et le forage d'un puits optionnel. A cela s'ajoute l'extension de la durée de validité du quatrième renouvellement du permis de recherche d'hydrocarbures de « Zarat » géré par ETAP pour une durée de deux ans à partir du 12 août 2023. A ce titre ETAP est tenue de forer un puit d'exploration et de mener des études géologiques et géophysiques pour un montant estimé à 10 M USD.

Enfin, le permis de « Nefzaoua » géré par ETAP et YNG Energy Limited a également bénéficié d'une extension de deux ans à partir du 22 décembre 2023. Pendant cette période, la société « YNG Energy Limited » est chargée de mener à bien l'acquisition, le traitement et l'interprétation de 258 km² de sismique 3D, l'acquisition de 70 km de sismique 2D, ainsi que l'acquisition de 50 km de sismique 2D.

Ces concessions s'inscrivent dans la stratégie énergétique tunisienne à l'horizon 2035 qui fixe des objectifs en termes de production et d'exploration pétrolière.

La Chambre syndicale nationale des industries pharmaceutiques (CNIP) annonce l'augmentation du prix de 280 médicaments

Le président de la Chambre syndicale nationale des industries pharmaceutiques (CNIP), Tarek Hammami a annoncé le 19 février l'augmentation du prix de 280 médicaments. Il s'agit d'une hausse inférieure à 1,5 TND qui concerne uniquement les médicaments fabriqués en Tunisie dont le prix de vente est inférieur à 5 TND. La raison invoquée est l'augmentation des prix des matières premières. Engagée sur le sujet de l'ajustement des prix, la CNIP alerte depuis plusieurs mois sur les problèmes d'ajustement des prix par rapport à l'inflation. En Tunisie, le prix des produits pharmaceutiques est fixé par la Pharmacie centrale (PCT) selon une procédure établie par les ministères de la Santé, des Affaires sociales et du Commerce. En 2022, la production locale totale de médicaments à usage humain était estimée à 1 Md EUR et 289 M d'unités (boîtes)c.

La SNCFT annonce la mise en service de nouvelles locomotives pour le transport du phosphate

Le ministère du Transport a annoncé la mise en service de nouvelles locomotives de type DS le 15 février depuis la gare de Thelja, en direction de la gare de Ghannouch en passant par les tunnels existants sur la ligne 15. Livrées à partir de 2018 par le fabricant américain Electro-Motive Diesel (EMD) à la Société nationale des chemins de fer tunisiens (SNCFT), ces locomotives équipées d'un moteur diesel peuvent transporter près de 4 000 tonnes de phosphate, une capacité de chargement largement au-dessus de celle des anciennes locomotives qui ne dépassait pas 2 200 tonnes. La ligne 15, en arrêt depuis six ans en raison d'inondations, avait été réouverte en février 2022, après la mise en service du tunnel de Thelja. Cette réouverture n'a toutefois pas permis une mise en circulation immédiate des locomotives DS. Néanmoins, le ministère indique que la ligne 15 a pu fonctionner sans arrêt depuis avril 2022 avec la circulation des locomotives traditionnelles. La mise en opération de ces locomotives pourrait permettre à la Tunisie d'augmenter ses exportations de phosphate, en hausse depuis 2022 après des années difficiles.

La BEI disposée à contribuer au projet d'extension de l'aéroport de Tunis-Carthage

Alors qu'un conseil ministériel restreint (CMR) a approuvé le 6 janvier 2024 la mise en œuvre de la construction d'un nouveau terminal à l'aéroport de Tunis-Carthage, le représentant de la BEI à Tunis, Jean-Luc Revéreault, a annoncé le 15 février que la banque était prête à contribuer au financement de ce projet si les autorités tunisiennes en exprimaient le souhait. En 2024, la BEI souhaite également accompagner la Tunisie dans ses projets d'approvisionnement en eau, de production et de transport de l'électricité, mais également d'infrastructures de transport. Fortement impliquée en Tunisie, la BEI a financé sur les dix dernières années des projets pour un montant total de près de 2,1 Mds EUR dont 97 M EUR en 2023 dans les secteurs de l'éducation, l'énergie et l'inclusion financière.

Libye

Le Premier ministre du GUN Abdelhamid Dbeiba réaffirme que son Gouvernement mettra fin au programme de subventions du carburant d'ici la fin de l'année

Le Premier ministre du gouvernement d'union nationale libyen (GUN), Abdul Hamid Dbeiba, a réaffirmé que son gouvernement mettra fin au programme de subventions des carburants avant la fin de l'année. Annoncée une première fois lors d'une réunion de la commission des hydrocarbures du 10 janvier, il avait affirmé que cette décision était irréversible, entraînant une opposition de la population libyenne, du gouvernement de stabilité nationale (GSN) et récemment de la Chambre des représentants de Libye. L'absence de plans alternatifs au programme de subventions des carburants était reprochée, tels que la mise en place d'un système de transport public. Le GUN a également lancé, le 13 janvier, une enquête nationale sur la réforme de la politique de subventions des carburants afin de mieux comprendre les attentes des libyens. Pour rappel, la levée des subventions sur les hydrocarbures fait partie des recommandations de la Banque Centrale et du FMI pour améliorer la situation budgétaire puisque ces subventions représentaient en 2022, selon la BCL, 15,6% des dépenses libyennes.

La NOC et la Gulf Arab Oil Company examinent l'avancée de l'étude géophysique de la zone de Barga

Farhat Bengdara, président de la National Oil Corporation (NOC), a discuté des récents développements de l'étude géophysique de la zone de Barga, qui borde les frontières maritimes et terrestres de l'Égypte et de la Grèce, lors d'une réunion avec le Conseil d'administration de la Gulf Arab Oil Company (GAOC). Ils ont abordé l'utilisation de technologies modernes pour poursuivre les opérations d'étude. Farhat Bengdara a souligné le soutien de la NOC à la GAOC et a insisté sur l'importance de donner la priorité à ce projet en raison de ses perspectives prometteuses pour renforcer les opérations d'exploration en Libye et préserver la richesse nationale.

Champ pétrolier Al-Hamada NC7: le président du Conseil présidentiel en faveur des sociétés nationales

Lors de son entretien avec le ministre du pétrole et du Gaz du GUN, Mohamed Aoun, le président du Conseil présidentiel (CP) a émis des réserves sur le projet de coalition des sociétés étrangères (Eni, Total, Adnoc) pour le développement du champ pétrolier d'Al-Hamada NC7, appelant à privilégier les sociétés nationales de pétrole. Il a souligné la nécessité de prendre en compte les messages de la Chambre des représentants, du Haut Conseil Economique (HCE), du Procureur général et Bureau d'audit qui constituent le comité technique chargé d'examiner cet accord et de rendre un rapport le 30 janvier. Il a également préconisé de préserver les ressources financières de l'État libyen au cours de la période de transition actuelle. Pour rappel la négociation d'un contrat d'exploitation du champ Hamada NC7 entre la NOC et un consortium d'entreprises dirigé par Eni a fait l'objet de nombreux débats politiques

en Libye, avec l'opposition de la Chambre des représentants, du Haut Conseil d'État, du ministre du pétrole et du gaz du GUN ainsi que du Procureur général.

La BCL forme un comité dédié à l'équilibrage de la balance des paiements

Le gouverneur de la BCL, Seddik Al-Kebir, a formé un comité pour étudier la demande de devises étrangères et équilibrer la balance des paiements, alors que selon la BCL, l'utilisation de devises a atteint 35,3 Md USD, face à des recettes en devises de seulement 25,4 Md USD, soit un déficit de 9,9 Mds USD en 2023. Le comité suivra la demande de devises étrangères provenant des lettres de crédit, des cartes d'effets personnels et des demandes des entités publiques, et les comparera avec le volume des recettes disponibles, dans le but d'atteindre un équilibre à la fin de l'année. Il pourrait aussi être chargé d'approuver les demandes de change des banques, selon le cadre fixé par la BCL.

Le président de la Chambre des représentants (CDR) demande aux principales administrations et entreprises publiques du pays de ne plus verser de fonds publics au GUN

Le président de la Chambre des Représentants (CDR), Aguila Saleh, a adressé un courrier officiel à plusieurs directeurs d'administrations et entreprises publiques tels que le procureur général, le président de la BCL, le président du bureau d'Audit, ou encore le président de la NOC, leur demandant de ne plus verser de fonds au GUN, sous peine d'être poursuivis au titre de la législation sur les crimes économiques. D'après Aguila Saleh, le gaspillage de fonds par le GUN a été démontré dans les rapports établis par les autorités de contrôle compétentes.

La direction générale du Trésor est présente dans plus de 100 pays à travers ses Services économiques.

Pour en savoir plus sur ses missions et ses implantations :

www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international

Responsable de la publication : Service économique régional de Tunis

[Assia Farah Benbahria](#), [Leopold Lucquet](#), [Clara Bulteau](#)

Rédaction : SER de Tunis

Abonnez-vous : tunis@dgtresor.gouv.fr